

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 novembre 2015

SANTÉ - (N° 3103)

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° AS305

présenté par
M. Tardy

ARTICLE 51

À l'alinéa 27, substituer aux mots :

« la mission »

les mots :

« les missions ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement à visée rédactionnelle.

Le CASF montre bien que ce Comité a plusieurs mission (qui par ailleurs devraient relever du niveau réglementaire).